

L'ASBL Agricall

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 392 (2016-2017) 1

- Question écrite du 29/03/2017

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Des faits divers tragiques sont là pour nous rappeler les situations très compliquées que peuvent traverser les agriculteurs wallons. La pression est parfois trop forte pour certains qui commettent l'irréparable.

Mais cette triste actualité a aussi permis de mettre en lumière le rôle d'Agricall qui vient en aide aux agriculteurs qui connaissent des soucis psychologiques, financiers, juridiques et administratifs.

Cette ASBL est soutenue par la Région wallonne et elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire pour aider au mieux les agriculteurs en difficulté dans une approche globale. Ces services sont gratuits, il faut juste que l'agriculteur fasse le premier pas via un numéro vert.

Monsieur le Ministre peut-il dresser un bref bilan du travail d'Agricall ? Combien d'agriculteurs ont ainsi pu être aidés ? Quelles sont les sources de financement de cette ASBL ?

- Réponse du 18/04/2017

- de COLLIN René

Depuis sa création à l'Université de Liège et jusqu'à ce jour, grâce au soutien de la Wallonie, Agricall n'a cessé d'évoluer. D'un accompagnement exclusivement psychosocial en 2001, Agricall offre aujourd'hui un accompagnement pluridisciplinaire qui permet de faire face à la complexité et à la judiciarisation des situations liées au secteur agricole, au surendettement croissant des exploitations et à la détresse personnelle et familiale.

Depuis août 2016, dans le cadre des mesures de crise, la cellule d'appui à la gestion financière agricole Finagri a vu le jour afin d'apporter de façon ciblée un appui et une aide spécifique à la gestion financière, et ce de manière plus préventive. Quatre analystes financiers avec une expérience bancaire ou agronomique ont été engagés dans ce but et pour renforcer le pôle financier d'Agricall.

Agricall collabore aussi activement avec le réseau gravitant autour de l'agriculteur et de sa famille : réseau agricole, de santé mentale, médiation de dettes, juridique, secteur bancaire et financier, fournisseurs, etc.

Par ailleurs, Agricall a une mission d'accompagnement collectif. En 2016, de nombreuses personnes ont été formées, par exemple, sur les enjeux de la reprise d'une ferme ou sur les spécificités du surendettement agricole.

Agricall participe aussi à un réseau européen d'associations œuvrant dans l'aide aux agriculteurs en difficulté.

En 2016, Agricall a accompagné plus de 400 personnes sur toute la Wallonie avec, toutefois, une surreprésentation des demandes en Province du Hainaut, suivie de la Province de Namur et de Liège. Agricall constate une prépondérance des difficultés économiques et psychosociales, suivie de difficultés juridiques. Depuis sa création, plusieurs milliers d'agriculteurs et membres de leurs familles ont pu être accompagnés.

Pour répondre à l'interrogation concernant le financement, j'informe qu'Agricall est soutenue par la Wallonie à concurrence de 565.343,02 euros (hors Finagri). J'octroie cette subvention en collaboration avec mes Collègues Carlo Di Antonio, Éliane Tillieux et Maxime Prévot qui sont également signataires de la convention trisannuelle. La ventilation par DG concernées est la suivante :

- * DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : 335.000,00 euros
- * DGO4 - Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie : 24.000,00 euros
- * DGO6 - Économie, Emploi, Formation et recherche - Direction de la Résorption du chômage APE : 90.739,20 euros
- * DGO5 - Santé, Action sociale et Pouvoirs locaux : 115.603,82 euros

Le soutien supplémentaire octroyé à Finagri est de 500.000 euros, totalement à mon initiative et entièrement à charge de mon budget.